

Les priorités pour l'École.

- 1) Clarté et appropriation des missions par tous les acteurs pour dégager les structures et les moyens adaptés sans disparité entre les établissements et les régions.

- 2) Emancipation de l'individu par la culture générale et par l'exacerbation de l'esprit critique tout en facilitant la diversité des apprentissages et la multiplicité des passerelles.

02 Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Il est une spécificité, toujours mise en avant, celle de l'école française laïque et nationale. Cette réalité historique donne le sens à notre système éducatif et a fondé l'école du 20ème siècle.

I) les conceptions de l'école

Pour l'ensemble des participants, les missions de l'école à l'heure de l'Europe s'orientent sans aucun doute vers la formation de citoyen épanoui à travers l'ouverture intellectuelle et par la diversité des apprentissages.

L'école est le lieu de l'instruction, de l'apprentissage universel, pour que chaque jeune soit doté d'un socle commun nécessaire pour s'approprier la société et ses composantes économiques. L'école se situe dans un rôle constitutif : amont des compétences techniques, elle accompagne le jeune, l'enfant dans le principe du « apprendre à apprendre » permettant à chacun, tout au long de sa vie, l'acquisition de clés de compréhension de la société.

La mission d'instruction est la base de l'école actuelle et le fil directeur pour l'avenir de celle-ci à travers les âges mais également pour l'Europe. L'école apporte les connaissances générales dans le cadre d'un programme défini nationalement sans interaction des politiques locales pouvant détourner la mission fondatrice aux profits de besoins géographiquement circonscrits et très fortement orientés par des problématiques temporaires.

De ce constant découle la notion d'harmonisation des programmes avec un socle incontournable et commun à l'ensemble des pays européens intégrant un préalable non négociable qu'est celui de la laïcité. Ces programmes nationaux aux thématiques communes et incompressibles ont pour mission de structurer et de donner la critique à l'esprit et de l'esprit à la critique. Pour que l'esprit critique se nourrisse tout au long de la vie, la culture générale est fondamentale. Elle se compose des disciplines suivantes, littérature, science, histoire et arts permettant au citoyen en devenir de s'insérer et d'être le ciment de la société.

Pour ce faire la scolarisation doit débuter dès l'âge de 3 ans et se poursuivre jusqu'à la troisième. Chaque étape forge le jeune au vivre ensemble, la maternelle contribue activement à atteindre cet objectif d'où son importance. Elle doit devenir un élément commun à tous les pays européens.

II) l'école un lieu ouvert.

L'école est le lieu du respect des droits mais elle doit être le lieu de l'exacerbation des devoirs retranscrits dans un règlement unique adapté à la réalité sociale où elle est implantée.

Cette logique d'adaptation est liée à l'environnement. L'école n'est pas un sanctuaire, elle vit l'interactivité avec le milieu tout en défendant son impartialité et son devoir d'équité.

Cette adaptation prend en compte les dimensions européennes à travers l'échange et l'appropriation de pratiques positives. Il faut tirer les conséquences des succès et des avancées bénéfiques pour atteindre les objectifs exprimés plus avant.

Il semble toutefois que l'école française a plus à apporter : l'indépendance vis-à-vis des politiques locales, unicité nationale des programmes scolaires et statuts spécifique des enseignants. L'Allemagne s'interroge sur son modèle et réfléchit pour adapter le système éducatif français.

La diversité et l'ouverture doivent toujours être privilégiées au collège. Il faut garder la diversité des enseignements et des enseignants. La spécialisation des enseignants par matière garantit l'ouverture d'esprit avec un fort niveau de transmission de connaissance.

En ce qui concerne la classe les avis sont partagés. Hétérogénéité, homogénéité des classes, les réponses sont variées. L'enfant en tout état de cause reste au centre de l'école,

les modalités d'apprentissage doivent prendre plus en compte le rythme ou les rythmes de l'enfant dans un souci d'efficacité pour un meilleur apprentissage des fondamentaux. Un sentiment majoritairement partagé porte sur la durée du temps hebdomadaire passée à l'école plus l'enfant passe de temps à l'école plus l'école joue son rôle d'ascenseur culturel mais la problématique des moyens, interfère tout de suite ne permettant pas une réflexion apaisée.

En tout état de cause l'école ne doit pas se limiter à la formation continue mais elle doit être accessible tout au long de la vie.

III) l'école tout au long de la vie

Grâce au socle commun du savoir permettant d'apprendre à apprendre et de développer l'esprit critique l'école prépare à l'apprentissage de moyens techniques, à l'évolution professionnelle permettant l'adaptation de l'individu aux réalités socioéconomiques.

L'entreprise, l'économie, font partie du développement de l'individu en répondant à ses besoins physiologiques et d'ascension sociale. La technicité et l'adaptation aux problématiques économiques ne viennent que dans un second plan après l'acquisition des savoirs généraux. Les lycées qu'ils soient d'enseignement technologique, professionnel, ou général doivent répondre plus globalement aux préoccupations professionnelles. L'université, les grandes écoles ou les bacs+2, ainsi que la formation continue sont amenés à trouver des réponses optimales pour l'emploi et répondre aux besoins de savoir des citoyens.

Conclusion

La finalité de l'école ne s'arrête pas à sa mission initiale elle donne à l'individu les clés de lecture pour la vie de tous les jours en tant que citoyen, en tant que parents et en tant qu'acteur économique.

La société est malade, l'école à elle seule ne peut combler ces problématiques activées parfois par les médias, loupe ne donnant qu'une clé de lecture partielle à une réflexion globale. De ces constats et de ces échanges partagés il en découle la mise en avant des éléments suivants :

- 1) l'attachement fort au système éducatif français
- 2) la valorisation des éléments constitutifs de l'école, liberté, égalité, fraternité et laïcité.
- 3) l'émancipation de l'individu par la culture générale et par l'exacerbation de l'esprit critique.

06 Comment l'Ecole doit elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Idées, questions, propositions.

Il faut déceler les difficultés dès le primaire

Pour un élève en difficultés, faut-il alléger les matières ?

Jusqu'à quel niveau peut-on demander un tronc commun, des connaissances communes ?

Faut-il concevoir des rythmes d'apprentissage différents ?

Pourquoi ne pas multiplier les passerelles (entre SEGPA et Collège par exemple)

Il convient de faciliter les relations école/entreprise (stages, rencontres...)

Importance du rôle des COP dont la présence est nécessaire au sein du collège.

Le collège ne peut pas être une fin en soi. Il doit assurer pour tous les élèves la maîtrise d'un tronc commun culturel et préparer l'avenir des élèves (orientation, poursuite d'études, insertion professionnelle...)

Oui à la multiplication des passerelles, non aux filières.

Les moyens pour la diversification existent mais les moyens pour les mettre en oeuvre sont largement insuffisants.

Les écueils du collège unique :

- il maintient en échec pendant 4 ans sans offrir de solution
- inadapté à l'évolution de la société
- 4% d'élèves ne bénéficient pas utilement de l'enseignement du collège

Les écueils de l'école primaire :

- l'enseignant reste solitaire au sein de sa classe
- les réseaux d'aide sont notoirement insuffisants pour prendre en charge de façon précoce les difficultés des jeunes élèves

Le poids de l'environnement familial ne peut être compensé par l'école
Il y a des élèves en échec, certes, mais l'école ne peut pas tout assumer.

L'école doit s'ouvrir vers d'autres horizons, revaloriser des filières courtes ou les apprentissages professionnels tout en conservant sa mission d'assurer un socle de culture commun.

Les rapports école/entreprise et les dispositifs d'alternance doivent être affinés (la SEGPA réussit bien dans ce domaine)

On pourrait envisager de porter à 5 ans le cycle du collège pour les élèves en difficulté.

Le métier d'enseignant

Il faut donner aux enseignants les moyens de travailler en partenariat avec l'entreprise et avec les parents. Il est le garant des apprentissages et des savoirs communs.

Il faut donner à l'enseignant les moyens d'agir (sanctions/réglementation)

Conclusion

Une des fonctions essentielles de l'école, c'est d'assurer à chacun une culture commune qui en fasse un citoyen. Elle ne doit pas se plier aux exigences de l'économie.

Participants :

- mardi 2 décembre : 22 (12 prises de parole)
- samedi 6 décembre : 17 (13 prises de parole)

A noter la participation très minime des parents (4 en tout dans cet atelier)

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

1) Comment améliorer la lisibilité de l'Ecole pour mieux partager ses objectifs avec les familles ?

- définir la place de l'Ecole dans la société, ses objectifs, ses missions
- redéfinir le rôle de l'enseignant
- mieux informer les familles sur les programmes
- parler de « valeurs » : respect de l'autre, valeur du travail, discipline, politesse.
- Le « Savoir » : outil professionnel de vie.
- Remettre en place au niveau du collège, le Forum des Métiers pour éclairer le jeune sur les différents métiers afin qu'il ait un projet d'orientation. D'autant que sur les quartiers « sensibles », l'enfant n'a pas forcément d'exemples autour de lui : parents sans emploi, voir sans qualification.
- Rôle essentiel des transports scolaires de qualité
- Rôle capital de la restauration : dans ce collège de ZEP seulement 30% des élèves sont demi-pensionnaires (proximité du domicile- coût des repas pour certaines familles, a priori sur les menus). Proposition : inviter les parents à venir manger le midi gracieusement au hasard de l'année – prévoir une intervention des responsables de cuisine lors de la réunion de rentrée des 6è.
- Il est essentiel que les parents connaissent le lieu de scolarisation de leur enfant :

a) Présentation du collège dans les écoles élémentaires avant les inscriptions par l'administration accompagnée de parents d'élèves et visite du collège avant les inscriptions par les familles.

b) Organisation de moments festifs

- soutien à la fonction parentale avec l'aide des psychologues scolaires : Insuffisance d'effectifs.
- mise en place d'ateliers de parents (expérience positive en SEGPA)
- créer un « tutorat parental »

2) Comment les parents peuvent-ils aider leurs enfants à réussir à l'école ? doit-on les y aider ?

Certains parents n'ont pas la capacité d'aider leur enfant pour les devoirs. Il existe des mesures d'accompagnement :

- ATPE, Etudes dirigées, Entraide Scolaire : tout cela est jugé très positivement par les parents et enseignants mais insuffisant en termes de moyens :
- . Sur la base du volontariat des enseignants (emploi du temps déjà lourd), des enfants (pas toujours motivés)
- . Insuffisance de moyens humains surtout avec la disparition des aides éducateurs.

- partenariat avec des associations extérieures pour l'Aide aux devoirs (exemple sur Blois avec l'association des Franco-marocains pour les enfants de 6^e, 4^e et 3^e. Bilan très positif mais ne touche que 35 élèves. Basé également sur le volontariat.

Conclusion : l'Etat se désengage dans le soutien scolaire au sein du collège.

Autre constat : le problème d'apprentissage des fondamentaux, problème des acquisitions. Ne faudrait-il pas réhabiliter le redoublement ? Oui selon les parents et enseignants participants.

- 3) A quelles conditions les médias et les nouvelles technologies peuvent-ils être éducatifs, dans l'Ecole et hors l'Ecole ?
Matériel informatique et Internet.

Premier constat : inégalité de traitement à l'extérieur de l'école : toutes les familles ne sont pas équipées en matériel informatique !

Second constat : inégalité de traitement à l'intérieur de l'école selon l'engagement des collectivités territoriales : l'équipement en matériel est à la charge des conseils généraux pour les collèges : inégalités selon les départements. Ici en Loir-et-Cher matériel insuffisant et vieillissant.

Conclusion : concernant l'équipement en matériel, la décentralisation engendre des inégalités de traitement d'une collectivité à l'autre.

Idem pour Internet avec le haut débit non présent sur tout le territoire.

Au collège, l'utilisation de l'informatique et d'Internet se trouve confrontée au problème d'insuffisance de moyens humains : une classe de 24 élèves ne peut être encadrée par un seul enseignant !

Est-ce un outil pédagogique ? Plus ou moins.

Ex : en mathématique il permet de remédier à des difficultés plus que pour favoriser des apprentissages.

Conclusion : l'apprentissage de l'utilisation du matériel informatique est indispensable à tout élève (traitement de texte – tableur)

Il ne favorise pas forcément la réussite scolaire de l'élève.

- 4) Faut-il redéfinir l'équilibre entre le temps scolaire, le temps libre ?

Le temps scolaire actuel est plutôt jugé positivement par les parents et enseignants.

Nécessité d'une répartition régulière entre les périodes de scolarité et de vacances (7/2)

La durée des vacances d'été n'est pas remise en cause, ni par les familles, ni par les professionnels.

La suppression des cours le samedi matin, remplacé par le mercredi matin est jugée positive : les élèves comme les adultes disposent d'un vrai week-end – les enfants peuvent consacrer une demi-journée aux devoirs, il leur reste quand même 1 jour ½ pour la famille, les loisirs...

Point négatif : 5 jours de travail consécutifs engendrent une fatigue le vendredi après midi et un problème d'efficacité au travail.

Nécessité d'une bonne répartition des heures de cours dans l'emploi du temps de la journée.

22 Comment former, recruter, évaluer et mieux organiser leur carrière ?

Du débat se dégage un caractère fondamental : l'intégration constante dans la démarche enseignante

- 1) d'une compétence disciplinaire, évidente durant la formation et chaque fois que possible-durant la carrière,
- 2) d'une pratique de terrain dans toute sa diversité pédagogique et éducative,
- 3) de structures institutionnelles qui *confortent* cet investissement professionnel.

LA FORMATION INITIALE :

Elle doit amener un choix professionnel basé sur une conviction et une connaissance de l'exercice du métier ; ce qui pose un principe incontournable : tout enseignant doit avoir reçu cette formation ou doit pouvoir la recevoir et la poursuivre quelque soit le niveau de recrutement.

- 1) maintenir une formation disciplinaire universitaire de qualité,
- 2) introduire une approche précoce du métier en liaison avec les IUFM : dès la 1^{ère} année, éventuellement par de petits stages en milieu scolaire et très vite, par une formation en IUFM qui propose des contenus reliant étroitement la théorie et une mise en pratique effective et régulière (s'inspirant de l'actuelle formation des professeurs des Ecoles)
Une redéfinition du statut de formateur en IUFM doit garantir à la fois les compétences universitaires et la connaissance de la réalité avec des intervenants de terrain (enseignants en classe de collège, lycée...),
- 3) dans l'urgence du recrutement ou les difficultés de certaines filières, proposer des mesures *incitatives* (de type IPES ?),
- 4) dans cette logique, engager une révision du concours de recrutement qui est, actuellement, surtout une 2^{ème} validation de connaissances universitaires,
- 5) pour permettre une meilleure intégration des enseignants stagiaires (PLC 2) ou des jeunes professeurs, instituer une "période d'adaptation à l'emploi" en liaison avec l'IUFM et un réseau de personnes ressources dans les établissements (*sur la base d'horaires d'accompagnement inclus dans les services*)

UNE CARRIERE D'ENSEIGNANT

Les enseignants doivent pouvoir gérer, construire leur carrière, soutenus par des structures institutionnelles adaptées.

- 1) Le déroulement d'une carrière sur l'ancienneté reste une base commune.
- 2) la mobilité géographique :
 - Le recrutement national doit être maintenu ; il a aussi des contraintes (un "Nord "moins attractif, mais où se trouve le plus grand nombre de postes vacants..) : il faut valoriser certains postes, pour assurer la qualité du service public.
 - La mobilité géographique serait favorisée par un système de points adapté (*proportionnel à l'éloignement entre l'ancien et le nouveau poste*).
 - Pour certaines fonctions, le manque de mobilité ne doit pas être pénalisant alors qu'il accompagne un travail suivi sur un poste.

3) la mobilité professionnelle :

Les possibilités de mobilité professionnelle doivent être favorisées et régulièrement réactualisées.

- Une bonne connaissance des "métiers de l' Ecole" (sujet 21) peut servir un choix de carrière personnalisée ; l'accès à d'autres fonctions peut être une ressource pour les collègues confrontés à des difficultés professionnelles.
Mais, là encore, la nécessité d'une expérience d'enseignant, de " terrain" pour exercer les fonctions de direction, d'inspection ...est à réaffirmer.
- Une présentation claire des diverses fonctions enseignantes et éducatives (formateur, personne ressource ...) sert une évolution, permet de faire les adaptations nécessaires dans une carrière figée sur une longue durée : prise en compte de l'expérience; de l'âge, choix de CPA, désir de travailler avec d'autres élèves (insertion des handicapés)
- La transparence des postes mis au mouvement, y compris pour les postes " à profil" de certains établissements, doit être renforcée.
La démarche volontaire de l'enseignant est fondamentale pour sa réussite et celle de l'Ecole.

4) La formation continue :

Elle doit mettre en adéquation les besoins des enseignants et les formations proposées : dès lors, elle devient naturellement un élément de la vie professionnelle avec une expérimentation et une pratique dans les classes ou les établissements.

L'initiative peut venir de l'institution (facilitant des innovations techniques, l'ouverture vers les entreprises..) mais aussi du corps enseignant (pratiques efficaces, prise en compte des phénomènes émergeant dans le milieu scolaire pour une remédiation rapide...).

5) L'évaluation_:

Pour la qualité de l'enseignement, les enseignants reconnaissent le besoin de rendre des comptes, d'avoir un contrôle.

- L'évaluation actuelle avec ses deux volets administratif et pédagogique n'est pas satisfaisante, mais l'introduction d'une évaluation "au mérite" individuelle est dangereuse.
- L'inspection doit être régulière, connue dans le temps et effectuée dans tous les établissements.
- Le moment de l'inspection doit être un temps d'accompagnement pédagogique, dans le cadre d'une évaluation formative *passant par une observation, un état de l'acte d'enseigner, des perspectives et permettant une validation régulière, complémentaire de l'ancienneté.*
- La dimension de mérite collectif (équipes éducatives soudées, travail collectif, intégration des jeunes enseignants...) constamment maintenu dans un établissement doit continuer à être prise en compte ou favorisée.
- Une certaine forme de reconnaissance du mérite ne doit pas être aléatoire, mais définie pour chaque responsabilité, chaque initiative engagée par l'enseignant, pour les difficultés du poste
(Enseignant sur 2 établissements..), pour les évolutions jugées nécessaires par l'institution ;
Elle peut prendre les formes connues : primes, indemnités, heures de décharge, points d'ancienneté, annuité...
Une appréciation juste de leur attribution, conforme à l'investissement demandé, favorise le choix de l'enseignant et permet une gestion correcte des moyens.